



Convention des Organisations de la Société Civile pour l'Observation Domestique des Elections

## **DECLARATION DE LA CODEL SUR LE DEROULEMENT DE LA CAMPAGNE POUR LES ELECTIONS COUPLEES PRESIDENTIELLE ET LEGISLATIVES DU 22 NOVEMBRE 2020**

La présente déclaration a été adoptée lors de la rencontre de concertation que la CODEL a eue avec ses 45 points focaux provinciaux, le mercredi 11 novembre 2020 à Ouagadougou.

Au cours de cette rencontre, les participants ont fait une évaluation du déroulement de la campagne électorale dans les différentes provinces et pris connaissance des alertes recueillies jusqu'alors par les moniteurs de la CODEL en charge du monitoring des violences électorales.

Depuis le 31 octobre 2020, les partis politiques, regroupements d'indépendants et candidats sillonnent les villes et villages du Burkina Faso pour conquérir l'électorat. Au démarrage de la campagne électorale, la CODEL invitait les différents acteurs au respect du Pacte de bonne conduite qui a été signé.

A cette étape, la CODEL note des points faibles mais aussi des points forts de la campagne électorale.

Au titre des points faibles il a été relevé :

- le non-respect, lors des activités, des mesures barrières édictées dans le cadre de la lutte contre la pandémie à COVID 19 ;
- des cas d'agressivité verbale ;
- des agressions physiques ;
- des pratiques de sabotage des activités des concurrents politiques ;
- des pratiques de corruption électorale et d'achat des consciences ;
- des dépenses excessives de campagne au sein de certains partis ;
- des affichages sauvages ;
- l'impact de l'insécurité sur la campagne rendant certaines zones inaccessibles et réduisant la mobilisation des citoyens pendant les regroupements par craintes d'actes terroristes ;

- les forces financières des candidats sont inégales et la subvention publique n'a pas été versée à temps ;
- des propos ethnistes qui peuvent semer des graines de violences ;
- une mobilisation réduite lors des meetings à certains endroits car la campagne électorale se fait au moment des récoltes.

**Des points forts ont été notés et méritent d'être valorisés :**

- la présence des partis et la visibilité des partis et des candidats sur le terrain (même s'il y a des disparités selon les partis et les candidats) ;
- un relatif fair play est constaté : à titre illustratif, deux partis avaient programmé un meeting le même jour à la même heure, ils se sont entendus pour que l'un passe après l'autre ;
- courtoisie des partis politiques qui s'invitent mutuellement à participer aux meetings ;
- utilisation des mêmes espaces pour les meetings ;
- bon déroulement dans l'ensemble de la campagne; campagne apaisée (moins de violences par rapport aux scrutins passés) ;
- liberté d'expression ;
- pluralité de partis politiques ;
- des engagements pris pour œuvrer à la paix dans certaines provinces ;
- les acteurs prônent la cohésion sociale.

Au regard de ce qui précède, la CODEL:

- invite les Partis politiques, candidats, au respect des mesures barrières et inciter les citoyens à le faire ;
- invite les acteurs à une plus grande implication dans la sensibilisation des citoyens sur la COVID 19 ;
- encourage les candidats à poursuivre les activités de campagne dans le respect des droits des citoyens, des lois et des règlements ;
- invite les citoyens à renoncer aux actes de corruption ;
- Exhorte les acteurs à ne pas voir en la pluralité des partis politiques un signe d'inimitié ;
- invite l'ensemble des acteurs au respect du pacte de bonne conduite signé.